



Les plus importants droits et devoirs dans l'école chars 21

Extrait règlement 51.002 f, Règlement de service de l'armée (RSA)

Droits



Le harcèlement n'est pas toléré dans l'armée. En cas de traitement harcelant ou blessant, la personne concernée rend compte directement au commandant de l'unité.



Tout militaire a le droit de communiquer des suggestions au supérieur et de recevoir des informations.



La période de repos ordonnée sert à la récupération et doit être strictement respectée par les cadres et la troupe. Elle commence généralement par l'appel en chambre et se termine par la diane.

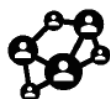


Tout militaire a droit à une alimentation suffisante. Ils ont aussi suffisamment de temps pour manger.

Devoirs



Les militaires observent et respectent les règlements et les prescriptions de service qui les concernent.



Les militaires cultivent la camaraderie, se respectent mutuellement et reconnaissent la propriété d'autrui.

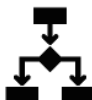


Les militaires sont tenus d'obéir à leurs supérieurs et aux autres militaires investis d'un pouvoir de commandement dans les affaires de service. Si un ordre porte atteinte à la dignité humaine ou ne sert aucun objectif de service, il ne doit pas être obéi et doit être annoncé.

Procédure en cas de problèmes / conflits



En cas de problème, il faut toujours chercher à discuter d'abord avec la personne à l'origine du problème. Des discussions de section et de compagnie ont lieu régulièrement.



La voie hiérarchique stipule que les informations sont transmises par le supérieur direct. Cependant, une conversation directe avec le commandant est toujours possible.



Les militaires peuvent déposer une plainte de service écrite s'ils sont convaincus d'avoir été lésés. Elle doit être soumise au commandant dans les 5 jours suivant l'accident si le cas s'est passé pendant une période de service. En dehors des périodes de service, le délai passe à 10 jours dès la prise de connaissance du cas.



En tous les cas le formulaire 06.005 peut être utilisé comme formulaire de notification.



Le matériel militaire est la propriété de la Confédération et doit être manipulé avec soin et correctement et protégé contre la perte, les dommages et la destruction.



Tout militaire peut être tenu d'accepter un grade ou une fonction. Les services correspondants doivent être exécutés et les tâches associées doivent être accomplies.



Si un militaire n'est pas transportable et ne peut donc pas entrer en service, il doit s'annoncer, par téléphone au poste de commandement de son unité ou à la garde.